

## **Réunion dialogue social en visioconférence jeudi 23 avril 2020**

### **Informations et relevé de décisions**

#### **Présents :**

- Nathalie Berlu, vice Pdte, Guillaume Clédière DGS, Sandrine Maupoil DRH, Marine Devé DRH pole vie au travail, Elodie Droux DRH études juridiques, Franck Fournier Directeur des bâtiments
- Sid-Ahmed Khodja CFDT, Yannig Geffroy FSU, Jean-Sébastien Testoni CGT

**la mauvaise qualité technique de la visioconférence ne nous a pas permis de faire un certain nombre d'interventions, ce qui explique les nombreux commentaires CGT**

#### **Position administrative des agents et situations de travail :**

La DRH nous a communiqué un tableau du recensement des agents au 17 avril :

- Arrêt Maladie : 68 agents
- ASA fermeture : 134
- ASA fermeture / télétravail dégradé : 85
- ASA famille enfant à charge : 58
- ASA famille enfant à charge / télétravail dégradé : 49
- ASA santé pathologie : 57
- ASA santé pathologie / télétravail dégradé : 12
- Congés : 525 (dont 377 agents des conservatoires, régime des vacances scolaires comme les enseignants de l'Education nationale)
- Télétravail : 176
- Travail sur le terrain : 57
- Sans position : 52

#### **Commentaires CGT :**

Sur les deux semaines de congés de Printemps, hors agents des conservatoires, 315 agents sont positionnés en congés (semaine 1 : 167 agents, semaine 2 : 148 agents). Ce chiffre comprend les agents qui ont été « invités » au titre de la solidarité à poser 5 jours, ainsi que ceux qui n'ont pu annuler leurs congés déjà validés avant le confinement.

La CGT ne comprend pas de quelle solidarité il est question, les jour de congés posés par les uns n'impactent en rien les congés des autres. En quoi la pose de jours de congés est un "effort ? Les agents ont montré par leur implication sur le territoire (volontariat, veille professionnelle, suivi pédagogique) et dans la société civile (bénévolat dans des structures d'aide aux plus démunis, fabrication de masques, etc.) les efforts qu'ils étaient capables de faire, prouvant s'il en était besoin l'autonomie dont ils peuvent faire preuve dans l'initiative professionnelle et citoyenne.

Cette invitation a créé beaucoup d'incompréhensions chez les agents et nous continuons de demander l'annulation de cette mesure et la possibilité pour les agents qui ont posé leurs congés avant le confinement de pouvoir les récupérer.

#### **Prime :**

Toujours pas de précisions concernant la prime exceptionnelle, selon le DGS le travail n'est pas encore finalisé entre les Maires du territoire et le Président d'Est Ensemble.

Attente également du décret, et obligation juridique d'une délibération lors du conseil de Territoire courant juin.

DGS précise que le montant maximum est de 1000 euros

DRH nous informe de la création dans CIRIL (logiciel RH) d'une ligne pour verser cette prime.

### **Commentaires CGT :**

Ce dispositif de prime appelle plusieurs objections car, s'il ne s'agit évidemment pas de prétendre que ces sommes sont négligeables ou à rejeter, il est loin de constituer la réponse adéquate et il va susciter des inégalités inadmissibles.

Le fait qu'elle soit défiscalisée et désocialisée va à l'encontre de la solidarité nationale que représentent l'impôt et les cotisations sociales.

Nous souhaitons rappeler l'importance d'une revalorisation générale des salaires (point d'indice, Régime Indemnitaire, NBI) en bref des mesures pérennes.

Sur la prime en tant que telle, l'employeur ne semble pas disposer à négocier sur les montants, les critères et le périmètre des agents concernés. Nous le regrettons et souhaitons porter dans ce cadre des propositions qui concerneraient l'ensemble des agents, qui apporteraient à tous, la juste reconnaissance de leur engagement et plus particulièrement dans cette période :

- Prime 1000 euros pour les agents présents sur le terrain, plus une bonification de leurs congés (jours supplémentaires) et puisqu'il s'agit principalement d'agents de la DPVD, l'attribution désormais intégrale de la NBI quartiers prioritaires de 10 points (aujourd'hui ils ne la touchent qu'à 50%) à l'ensemble des agents d'intervention de la DPVD.

- Prime pour les agents mobilisés dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité

- Prime de 150 euros pour tous les autres agents, ceci afin de reconnaître leur implication, à la fois dans la poursuite de leurs missions et dans la société civile. Cette mesure serait également une mesure de justice sociale : baisse des revenus dans les ménages, augmentation des prix.

-

### **Fin du confinement :**

Le DGS précise que deux sujets se posent concernant la fin du confinement :

- Les services, et notamment les services au public : ce qui ouvre ou ne réouvre pas à partir du 11 mai
- La présence physique des agents

Est Ensemble est guidée par une logique de prudence, attente des intentions du gouvernement, cependant il n'y aura pas forcément de position claire. Alors ce seront les élus qui trancheront.

Toutefois quelques pistes :

- Privilégier le télétravail pour les agents des services centraux et administratifs
- Définir un cadre concernant la densité de présents au Quadrium (entre 30% et 50%), alterner présentiel et télétravail, mesures de protection sur place : gestes barrières, distanciation sociale, gel, masques, désinfection des locaux

Mercredi 29 avril à 15h : réunion en visioconférence avec les syndicats sur le plan de reprise d'activité

Lundi 4 mai à 14h et 15h30 : CHSCT et CT

### **Commentaires CGT :**

Pour la CGT il est urgent que l'employeur présente son Plan de reprise d'activité

Nous demanderons précisément les mesures effectives et les moyens que notre employeur va mettre en œuvre pour permettre la réouverture des services et équipements. Nous serons vigilants à ce que l'ensemble des mesures soient réunies, et suffisamment connues à l'avance pour que nous puissions nous organiser. De plus ce plan de déconfinement ne pourra pas se faire sans la participation des agents, qui sont les meilleurs experts de leur métier.

Quelles procédures sont envisagées pour la reprise du service ? L'accueil du public, les activités à rétablir prioritairement, les mesures de protection individuelles et collectives à prévoir... sont des questions légitimes dont l'ensemble des salariés doivent se saisir

## **Travaux :**

*La CGT demandait des précisions sur les travaux dans les bâtiments d'Est Ensemble et plus particulièrement sur ceux du conservatoire de Montreuil, dont le retard risque de compliquer le déroulement de l'année scolaire 2020-2021*

Franck Fournier, directeur des bâtiments précise que de manière générale les chantiers reprennent, mais restent tributaires de l'approvisionnement en matériaux et de la mise en place pour les ouvriers du bâtiment des mesures de protection et de distanciation sociale.

Durant le confinement, les prestataires poursuivent les interventions de maintenance, la surveillance des installations techniques.

Concernant le conservatoire de Montreuil, le calendrier initial sera a priori respecté, le relogement transitoire permettant le déroulement des activités sera opérationnel dès le mois de septembre 2020. Des travaux préparatoires (désamiantage, etc.) commenceront pendant le dernier trimestre de l'année 2020, ensuite la phase de travaux devrait débuter début 2021 pour une livraison en septembre 2021.

Deux autres gros chantiers en cours verront leur livraison retardée (Piscine Bobigny et Bibliothèque de Montreuil).

## **Santé :**

*Demande de la CFDT de la mise en place d'une ligne d'écoute consacrée au soutien psychologique des agents.*

Marine Devé rappelle qu'il existe déjà une plateforme gouvernementale dédiée à ce sujet, et qu'elle travaille plutôt sur des groupes de parole (dématérialisés) animés par des psychologues.

## **Commentaires CGT :**

Sans doute serait-il nécessaire de communiquer sur les différentes plateformes et numéros d'appel qui existent et qui peuvent concerner aussi bien le soutien psychologique, les violences intra familiales ou encore les aides d'urgence pour faire face à des difficultés financières.

Face au confinement et ses répercussions, nous réfléchissons à l'élaboration d'un questionnaire en direction des agents afin qu'ils témoignent de leur quotidien dans ce contexte, de leurs conditions de travail et de vie, de l'adaptation de leur organisation. Ce travail pourrait être porté par les mandatés du CHSCT de la collectivité.

## **Divers :**

Le DGS précise que les recrutements se poursuivent et se font au moyen de la visioconférence.

*La FSU interroge l'employeur sur la mise en place cette année d'un forfait ou une indemnité vélo.*

Réponse de la DRH : ce travail n'est pas finalisé et doit se faire dans le cadre du Plan de mobilité qui sera présenté au Conseil de territoire. L'indemnité vélo a été remplacée par un forfait Mobilité durable, Est Ensemble est dans l'attente de la parution d'un décret d'application.

**Prochaine réunion : mercredi 29 avril à 15h**